

Séminaire du 19 octobre 2019

LA LANGUE AU CROISEMENT DE LA LECTURE ET DE L'ÉCRITURE

La mise en œuvre des nouveaux programmes de français au sein de la réforme du lycée accentue diverses orientations amorcées par les programmes du collège de 2016. Parmi elles, la question de l'enseignement/apprentissage de la langue suscite des interrogations et des hésitations sur la manière d'organiser le plan de formation et la progression des apprentissages au sein des séquences d'enseignement ainsi que sur les modalités pratiques du travail dans la classe.

Cette journée de séminaire s'est efforcée d'explicitier les options sous-jacentes aux instructions préconisées pour l'enseignement de la langue, notamment en documentant le couple compétences langagières/compétences linguistiques. Le lien collège-lycée se trouve ainsi réinterrogé sur la continuité des apprentissages et la conception de la classe de langue que doivent envisager les enseignants. Quelles compétences et quelle maîtrise de celles-ci sont effectivement assurées à la sortie du collège et identifiées à l'entrée au lycée ? Les modalités de travail, leur densité et leur mise en réseau au sein des activités de lecture et d'écriture se trouvent, elles aussi, interpellées pour assurer chez l'élève la posture réflexive attendue.

Diverses pistes ont été recensées qui donneront lieu à des essais en classe et à une seconde journée de séminaire : la pratique d'une démarche réflexive de résolution de problème de langue, le développement de la co-évaluation et de l'auto-évaluation formative pour autonomiser les élèves dans la gestion de la langue notamment quand ils écrivent.